



Juillet
Août
2026

Tréport

Magazine n°229



La Croix de pierre retrouve sa place

Édito

par Laurent Jacques, Maire

Madame, Monsieur,

L'été est là. Cette année, la météo ne nous contredit pas. Les effets du dérèglement climatique sont là pour contredire les climato-sceptiques.

Dans ces circonstances, il convient de s'adapter et de prendre soin les uns des autres. Par le biais de notre CCAS, les agents et mon adjoint en charge des affaires sociales, Rachid Chelbi, se sont employés à contacter par téléphone tous les Tréportais qui se sont inscrits sur la liste des personnes vulnérables. Chacun a reçu un appel quotidien en période de forte chaleur. En cas d'absence de réponse, nous sommes allés frapper aux portes pour nous enquérir du bien-être de chacun. N'hésitez pas à contacter notre CCAS pour vous inscrire si vous le jugez utile. Rien ne vous empêche, de votre côté, de prendre aussi des nouvelles de vos voisins.

Qui dit période estivale dans notre station balnéaire dit aussi animations. Elles sont destinées tout autant aux Tréportais qu'aux visiteurs.

Le 1^{er} août aura lieu le grand concert et nous serons des milliers à applaudir le groupe Trois Cafés Gourmands. La Ville met aussi en place des guinguettes deux fois par semaine, un quai piéton et un marché artisanal hebdomadaires, un concert gratuit le samedi, des expositions au Forum.

Pour la 2^e année, nous présentons également une exposition sur l'esplanade, juste à côté des trois kiosques occupés par des

artisans. Cette fois, c'est Louis-Philippe Capelle qui nous a fait l'amitié de mettre à disposition ses plus beaux clichés. Tous mettent en avant la dureté du métier de marin-pêcheur. Alors que leur activité est frappée de plein fouet par le parc éolien qui se dresse depuis plusieurs semaines face à notre côte, il est important de leur apporter notre soutien. Rendre visible leur métier et ceux qui gravitent autour est une action concrète. Elle permet de sensibiliser le public, de rappeler qu'acheter du poisson en veillant à son origine et à ses conditions de pêche n'est pas un acte anodin.

L'été est aussi la période d'activité de plusieurs associations qui proposent des rendez-vous, comme la Moule Festive du Tréport Festif ou encore la Fête de la Mer le 2 août avec l'association Bénédiction de la mer.

Ces événements vont prendre place quelques jours après le retour de la Croix de Pierre, un retour attendu et salué. Je m'étais engagé personnellement à sa réinstallation. Une fois encore, la promesse est tenue.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bon été au Tréport, notamment sur notre plage où flotte désormais le Pavillon Bleu.



Permanences des élus

Laurent JACQUES,
Maire, sur rendez-vous.

Nathalie VASSEUR,
(environnement, littoral, cadre de vie, marchés, fête) sur rendez-vous.

Philippe VERMEERSCH,
(urbanisme, travaux et bâtiments communaux, cimetières, habitat dégradé) le mercredi de 9 h à 11 h 30 et sur rendez-vous.

Frédérique CHÉRUBIN-QUENNESSON
(éducation, enfance, devoir de mémoire, citoyenneté) sur rendez-vous.

Mélanie DELGOVE
(voirie, stationnement, circulation, funiculaire) sur rendez-vous.

Rachid CHELBI,
(logement, affaires sociales, mutuelle communale, seniors) sur rendez-vous.

Christine LAVACRY
(culture, médiathèque, patrimoine culturel) sur rendez-vous.

Christophe DUCHAUSSOY
(vie locale et associative, infrastructures sportives) sur rendez-vous.

Le Tréport Magazine

Rédaction / Photos / Composition : Catherine Ginfray
Directeur de publication : Laurent Jacques - Hôtel de Ville - 76470 Le Tréport
Impression : Imprimerie IC4 Dieppe
Régie Publicitaire exclusive : IC4 : 02 32 14 07 54
Mairie du Tréport Rue F. Mitterrand - CS 70001 - 76470 Le Tréport
mairie@ville-le-treport.fr - <http://www.ville-le-treport.fr>



Infos pratiques

Les services de la mairie

Accueil de la mairie :

Les bureaux de la mairie sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

02 35 50 55 20

Fax : 02 35 50 55 38

Aide sociale (C.C.A.S, pôle d'aide et d'accompagnement à domicile, pôle action sociale). Ce service est ouvert du lundi au vendredi sur rendez-vous le matin de 8 h 30 à 12 h ; du lundi au vendredi avec ou sans rendez-vous de 13 h 30 à 17 h.

L'accueil téléphonique est assuré le matin : 02 35 50 55 22

Services à la population :

État civil, stationnement, cimetières, inscriptions à la cantine, dans les accueils de loisirs et au Petit-Navire :

02 35 50 55 21

Location de salles et de cabines de plage : 02 35 50 55 35

Service culturel : 02 35 50 55 31

Police municipale : 02 35 50 55 34

Élections : 02 35 50 59 42

Urbanisme : 02 35 50 55 23

Services techniques : accueil du lundi au jeudi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 7 h 45 à 12 h 45 : 02 35 50 55 25

École de musique :

02 35 50 69 16

Médiathèque : 02 35 86 84 88

Accueil Brossolette : 02 35 86 45 24

Petit Navire : 02 35 86 55 93

Médiathèque

Les horaires d'ouverture de la médiathèque sont les suivants :

Mardi : 14h30-17h30

Mercredi : 10h30-17h30

Vendredi : 10h30-12h et 14h30-19h00

Samedi : 10h30-17h30

Numéros utiles

Maison de retraite :

02 35 86 27 89

Énédis dépannage :

09 726 750 76

École Ledré Delmet

Moreau :

02 35 86 27 66

Gendarmerie :

02 35 86 14 66

ou 17

GrDF dépannage :

0 810 433 076

Collège Rachel

Salmona :

02 35 50 56 10

Sapeurs-pompiers : 18

Assainissement 24h/24 :

02 35 17 60 30

CAF :

25 avenue
des Canadiens
0 810 25 76 80

Sous-préfecture de

Dieppe :

02 35 06 30 00

Lycée Le Hurle Vent :

02 35 86 80 77

Espace l'Ancrage :

02 27 28 06 50

École Nestor Bréart :

02 35 86 11 43

SVP Juridique

Vous avez une question d'ordre juridique ? Vous cherchez une réponse dans le domaine du logement, de l'emploi, des assurances, de la consommation ? La Ville du Tréport vous invite à interroger SVP Juridique.

Vous pouvez contacter cette société

du lundi au vendredi de 9h à 19h au 02 38 79 00 56. Indiquez le code MIS09 et posez votre question. Des dizaines d'experts sont à votre écoute pour vous répondre.

Ce service est financé par la Ville du Tréport. Prix d'un appel local.

Déchetteries

Les déchetteries de la Communauté de Communes des Villes Sœurs (Le Tréport, Beauchamps et Ault) acceptent les déchets verts, les encombrants, les cartons, les gravats, les ferrailles, les déchets d'équipements électriques et électroniques et les déchets ménagers spéciaux (peintures...).

Pour tout renseignement concernant les déchetteries et la collecte des déchets, merci de contacter la CCVS au 02 27 28 20 87.

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

La déchetterie du Tréport est ouverte toute l'année selon le planning suivant : Du lundi au samedi de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 17 h 50, ainsi que le dimanche de 9 h à 11 h 50.

État civil

Naissances

Hayden DOUCHE

La liste des nouveau-nés est publiée en fonction des renseignements communiqués par les mairies des lieux de naissance.

Mariages

Priscille VILLEFROY et Hachim CHERIFI
Thomas CHRISTIAEN et Benoît VIVIEN
Pauline CROIZÉ et Jonathan FÉCAMP
Catherine COLLAS et Arnaud VALENCE

Décès

Lucette GALIEN née BONARD

Denis BOSCHER

Jean FOACHE

Maurice FRÉMONT

Marcel GODEMAN

Claude HORVILLE

Daniel LAMIDEL

Nadine LEBEUF

Anthony LOTTIN

Josiane SALLÉ née MARCHOIS

André ORAWIEC

Anne-Marie PECQUET née VARLET

Jean VIVILLE

Activités bruyantes

Pour rappel, toutes les activités bruyantes, susceptibles de gêner le voisinage, notamment la tonte des pelouses, sont encadrées par des horaires.

Ces activités sont permises uniquement : Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 20h.

Le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h.

Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Pour la tranquillité de tous, chacun est invité à respecter ces horaires.

Le grand concert



Organisé par la Ville du Tréport, en partenariat avec le Casino Joa et le Camping paradis Les Boucaniers, le Grand concert de l'été aura lieu le samedi 1^{er} août.

C'est le groupe Trois Cafés Gourmands qui est invité cette année.

Début du concert à 20 h. Accès gratuit, ouvert à tous, sans réservation.

La Moule Festive

Les bénévoles du Tréport Festif vous attendent le 14 août de 18 h 30 à 22 h et le 15 août de 11 h 30 à 15 h, puis de 18 h 30 à 22 h au chapiteau de la plage pour la seconde édition estivale de la Moule Festive.



Lire à la plage

L'opération Lire à la plage fête ses 20 ans. **Jusqu'au 23 août**, de 11 h à 19 h, profitez de la terrasse et des transats mis à disposition sur la plage par le Département de Seine-Maritime.

Livres et revues sont à utiliser sur place en profitant de l'ombre des parasols. Accès gratuit et ouvert à tous.

Les spectacles



Chaque samedi durant l'été, la commission culturelle de la Ville propose un spectacle au Forum, gratuit et ouvert à tous.

25 juillet à 21 h : Prisca.

1^{er} août : Grand concert de l'été (voir ci-contre).

8 août à 21 h : Violina & The Irishman.

15 août à 18 h : Le Music Hall des Anim'All (spectacle pour enfants).

22 août à 21 h : Réveil matin.

Les expositions

Jusqu'au 30 août, des artistes se relaient pour présenter leur travail au Forum de la plage. Ce lieu est ouvert tous les jours de 15 h à 19 h.

Une exposition est également proposée jusqu'à la fin septembre sur l'esplanade par Louis-Philippe Capelle (voir page 7).

Le cinéma en plein air

Dimanche 9 août, l'association David Hénin et l'association Gourmandie Choc s'associent pour proposer un événement : Une séance de cinéma en plein air.

À 21 h 30, le film «Un p'tit truc en plus» sera projeté sur le parking de l'huitrière. Accès contre un don libre au profit de la recherche contre le cancer du poumon. Buvette, glaces et pop-corn vendus sur place.

Accès au site possible dès 19h30. En cas de mauvais temps, le repli est prévu salle Reggiani.

Les guinguettes

Le mardi et le jeudi, jusqu'au 25 août, une guinguette est proposée au Forum de la plage, de 16 h à 18 h 30.

Le 25 août, la dernière guinguette aura lieu de 14 h 30 à 19 h.

Accès gratuit et ouvert à tous.

Le feu d'artifice

Un feu d'artifice sera tiré le vendredi 14 août à 23 h au pied des falaises.



Les marchés



Le quai est réservé aux piétons le mardi jusqu'au 25 août. Durant ces journées, le marché est proposé le matin et aussi l'après-midi (métiers de bouche présents le matin uniquement).

Le marché habituel se tient également chaque samedi matin place de la Poissonnerie.

Jusqu'au 27 août, un marché artisanal est organisé à partir de 16 h 30 chaque jeudi dans le quartier des Cordiers.

William Turner

à l'honneur

À la demande de l'association «Turner et les trois sœurs», la Ville du Tréport a fait installer quai de la République un panneau consacré à l'artiste William Turner. Comme le signalait Laurent Jacques, Le Tréport a fait l'objet, à plusieurs reprises, de la réalisation d'œuvres de peintres célèbres. Turner, «maître de la lumière», a séjourné trois fois dans notre cité et y a réalisé une vingtaine d'aquarelles. Il a aussi mis en valeur Eu et Mers-les-Bains.

C'est ce constat qui a conduit à la création de l'association «Turner et les trois sœurs». Sylvie Henrot, sa présidente, a donc proposé l'an passé aux Maires des trois villes de mettre en avant cette particularité. *«L'association a acquis les droits pour reproduire les tableaux, charge aux communes de financer la réalisation des panneaux et des supports»*, notait-elle en se félicitant *«de cette belle dynamique»*.

L'association organisera un week-end dédié à l'artiste anglais les 7, 8 et 9 août.

Au Tréport, le programme est le suivant :

Samedi 8 août et dimanche 9 août, à partir de 9 h, concours d'aquarelle et atelier d'aquarelle en extérieur.

Dimanche 9 août, à 10 h, initiation à l'aquarelle pour les enfants au chapiteau de la plage.

De nombreuses autres activités sont prévues à la galerie Résol-



nances et à l'atelier du Chat Marin ainsi qu'à Mers-les-Bains et à Eu. Renseignements sur la page facebook Turner les 3 sœurs.

Du nouveau au musée

C'est en chanson et en costumes que les bénévoles du musée des Enfants du Vieux Tréport ont dévoilé leur nouvelle acquisition : une huile sur toile de Gustave Le Sénéchal de Kerdréoret.

Le peintre breton, élève de Jules Noël, capitaine au long cours et Peintre Officiel de la Marine Nationale, a posé son chevalet à plusieurs reprises au Tréport. Il signe ici à la fin du XIX^e siècle une toile de 170 cm de large sur 100 cm de hauteur, intitulée «retour au quai», même si la configuration laisse plutôt supposer qu'il s'agit d'une sortie.

«On y voit une équipe de haleurs, ou plus souvent de haleuses, au pied de la tour carrée, prêts à entraîner le navire», explique Dany Laurent, l'un des bénévoles. Laurent Jacques s'est réjoui de découvrir cette œuvre qui permet d'observer la tour carrée, peu représentée dans l'art pictural.

De nombreuses nouveautés sont à découvrir au Musée des Enfants du Vieux Tréport qui accueille le public les week-ends et jours fériés de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h.



Le vaste univers des perles

Depuis le début du mois de juillet, «Mots Perlés», le musée de la perle, présente une nouvelle exposition : «Perles de troc». Marcia de Castro et Guy Maurette ont parcouru la planète pour collecter ces perles qui, pendant plusieurs siècles, ont servi de monnaie d'échange entre les pays arabes et européens, où elles étaient produites, et le reste du monde, quand la technologie de la perle de verre était encore inconnue en Afrique et dans les Amériques.

Loin de se résumer à un simple ornement, l'histoire de la perle se confond avec celle de l'humanité. Elle en conte un douloureux volet lorsqu'elles étaient utilisées pour payer des esclaves.

Sur ce sujet et tant d'autres, Marcia et Guy sont intarissables. Ces deux passionnés vous attendent à Mots Perlés, 8 rue Duc de Penthièvre, pour vous présenter leurs collections. L'entrée est gratuite.

Le monde de la pêche

vu par un artiste



Si vous ne connaissez pas encore le talentueux Louis-Philippe Capelle, vous avez l'occasion de découvrir son travail tout l'été sur l'esplanade de la plage. Le photographe a accepté l'invitation de la Ville et a mis gracieusement ses plus beaux clichés maritimes à disposition pour un affichage jusqu'à la fin du mois de septembre, en accès libre et permanent.

Au fil de cette exposition, chacun peut découvrir les métiers de la mer par le biais de portraits, de la présentation du matériel, des techniques de pêche. «Ceux qui achètent leur poisson n'imaginent pas les conditions dans lesquelles il est pêché», indique M. Capelle. L'artiste n'a pas hésité à embarquer pour de longues marées, aux

côtés de Tréportais, professionnels de la mer «Par cette exposition, j'essaie de faire connaître quelque chose qui l'est peu et de rendre justice aux travailleurs de la mer», assure-t-il.

Ce discours ne pouvait pas laisser insensible Nathalie Vasseur, 1^{ère} adjointe au Maire en charge de la plage, qui avait rencontré M. Capelle lors d'une première exposition l'an passé. «Votre façon de parler des pêcheurs du Tréport, de les mettre en avant, nous a incités à vous proposer cette nouvelle exposition», précisait-elle.

Louis-Philippe Capelle a déjà publié un ouvrage et proposera le second dès le 2 août, jour de la fête de la mer au Tréport, où le public pourra le rencontrer.

Fête de la mer

La Ville du Tréport et l'association Bénédiction de la mer vous donnent rendez-vous le **dimanche 2 août** pour la fête de la mer.

8 h 45 : Levée des couleurs place de la Poissonnerie.

9 h 30 : Départ de la procession.

10 h 30 : Messe place de la Poissonnerie (ou en l'église Saint-Jacques selon les conditions météorologiques).

13 h 30 : Sortie et bénédiction des bateaux.

17 h Concert de chants marins au Forum avec le groupe Quai des Brumes (accès gratuit).



Parcours d'artistes

En parallèle de la fête de la mer, les lieux artistiques du Tréport s'unissent pour proposer **du 30 juillet au 2 août inclus**, de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h, un parcours d'artistes, libre et gratuit. Des peintres travailleront également à proximité de la plage durant ces journées.

Les lieux concernés :

Galerie Dalbade 6 rue Gambetta

Galerie résonances 5/7 rue de la Tour

Treamori 6 place de Gaulle

L'Atelier des Marées 12 rue de la Commune de Paris

Les Bucoliques 87b rue Papin

L'Ébène 1 rue Suzanne

Exposition éphémère 5b rue Vincheneux

La médiathèque en été

Jusqu'au 29 août, la médiathèque se met à l'heure d'été et vous accueille du mercredi au vendredi de 10 h à 17 h 30 et le samedi de 10 h à 13 h.



Suivez l'actualité du parcours d'artistes en scannant ce QR code :



La laverie fait peau neuve



La laverie située rue du Duc de Penthièvre a récemment fait peau neuve. C'est un entrepreneur Compiégnois qui a repris cet établissement. Hubert Hecquet a rénové les lieux et fait réviser entièrement le parc de machines allant de 7 à 16 kg. Les sèche-linges qui ne fonctionnaient pas toujours de manière fiable ont également bénéficié d'une cure de jouvence.

Cette démarche s'avère déjà payante. « Les retours des clients sont déjà très positifs. Ils apprécient la fiabilité et la performance du matériel, la propreté des lieux et aussi la nouvelle station de pilotage de la laverie », assure le nouveau propriétaire. Le système permet un paiement en espèces, par carte bancaire et prévoit l'utilisation d'une formule d'abonnement. Un QR code est appliqué sur chaque machine et permet aux clients de recevoir une alerte dès que le linge est prêt.

La Laverie Duc de Penthièvre, située au 4 de la rue du même nom, s'adresse tout autant aux particuliers qu'aux professionnels. Elle est ouverte 7j/7, de 6 h à 22 h.

Une nouvelle boulangerie



La nouvelle boulangerie-pâtisserie-traiteur du 5 quai François 1er a ouvert à la mi-juin. Dès les premières heures, il y avait foule pour découvrir des gâteaux originaux, de l'excellent pain et un appétissant gâteau battu. Des sandwiches et des salades sont aussi à votre disposition à emporter ou à déguster sur place.

Le professionnel à l'initiative de cette ouverture tient aussi une boulangerie-pâtisserie à Ault depuis un peu plus d'un an.

Le magasin est ouvert du mardi au dimanche de 7h à 19h

Recensement des personnes vulnérables

La Ville du Tréport met en place, par le biais de son CCAS, un plan de recensement des personnes vulnérables.

La mise en place des services de secours est ainsi facilitée en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Les personnes :

- adultes en situation de handicap
- âgées de + de 65 ans
- qui vivent seules ou isolées familialement
- qui présentent des difficultés à se déplacer à l'intérieur ou à l'extérieur
- qui relèvent de l'intervention d'un service de soins à domicile
- qui résident dans un logement inadapté

sont invitées à se faire connaître auprès du CCAS- Mairie du TRÉPORT au 02 35 50 55 22.

Si vous êtes concerné ou si l'un de vos proches, domicilié au Tréport, est concerné, n'hésitez pas à vous inscrire ou à encourager la personne vulnérable à se faire connaître.



Une aire de camping-cars

pour les salariés du grand chantier de Penly



Au plus fort du grand chantier EPR de Penly, ce sont 12 000 salariés qui sont attendus. Ceux qui viennent pour des missions courtes et qui sillonnent la France pour se rendre dans les différentes centrales font parfois le choix de vivre en camping-car. C'est pour les accueillir que la Ville a aménagé une nouvelle aire, route de Mancheville, sur l'ancien domaine Crèveœur.

En présence des deux filles de l'ancien propriétaire, qui avait vendu sa propriété à la Ville pour y développer ce type de projet, l'inauguration a eu lieu au début de l'été.

Laurent Jacques a salué le travail des entreprises locales retenues pour cet aménagement et a souligné qu'avec la Communauté de Communes des Villes Sœurs, le Département et EDF, la Ville avait

trouvé des partenaires qui ont financé l'opération à 80 %, le solde étant pris en charge par la commune.

Cet aménagement réservé aux salariés du grand chantier permet de préserver les trois autres aires de camping-cars pour les touristes, qui représentent une source économique conséquente pour la commune. Elle sera, elle aussi, dévolue au tourisme lorsque les salariés n'en auront plus besoin.

«C'est une nouvelle page de l'histoire de notre cité qui s'écrit», expliquait Laurent Jacques, en faisant état des nombreux projets prévus dans les mois et années à venir en termes de logements, pour ces salariés, mais aussi pour la population locale.

Les nouveaux habitants accueillis

À la fin du printemps, la Ville du Tréport a accueilli ses nouveaux habitants lors d'un moment d'échanges et de convivialité organisé en mairie.

Laurent Jacques et ses collègues élus ont eu l'occasion de souhaiter la bienvenue à celles et ceux qui se sont installés au Tréport en 2025 et leur a présenté les services municipaux, leur a remis le guide des nouveaux habitants ainsi que de la documentation offerte par la Communauté de Communes avant de les convier à lever le verre de l'amitié.



14 juillet

Des médaillés

La Fête Nationale était l'occasion pour la Ville du Tréport de mettre à l'honneur ses anciens élus, qui ont quitté leurs fonctions au printemps dernier.

Sylvie Héloir et Jean-Luc Vincent, élus de 2014 à 2026. M. Vincent était conseiller délégué en charge du camping.

Chantal Morel, a siégé depuis 2008. Elle était conseillère déléguée à l'environnement.

Anne-Marie Trépé, adjointe au Maire en charge du tourisme lors de son 1^{er} mandat, a

été élue en 2008.

Philippe Poussier, élu en 1989, a réalisé 6 mandats au cours desquels il est devenu adjoint en charge de l'environnement.

«*Bien évidemment, nous n'oublions pas Jean-Jacques Louvel, qui a été élu au conseil municipal en 1983. Après un mandat de conseiller, Jean Garraud, alors Maire, lui proposait de devenir adjoint en charge de la jeunesse et des affaires scolaires. Par la suite, il avait consacré son énergie au secteur de la plage, de la mer, sa passion, et du*

commerce. Jean-Jacques nous a quittés au début du mois de février», déclarait Laurent Jacques avant de remettre sa médaille à Dominique, son épouse, à Emma et Brice, ses enfants.

Trois médailles du travail, pour les salariés dont les entreprises n'organisent pas de cérémonie ont aussi été remises à M.Élie, médaille d'argent, M. Ferté, médaille d'argent, Mme Ratto, qui cumule les médailles d'argent, vermeil et or.



Le pavillon bleu pour la plage

La Ville du Tréport hisse le Pavillon Bleu en 2026 ! C'est à la fin du mois de mai que la nouvelle a été annoncée officiellement. Aussitôt, le fameux pavillon a pu être installé sur le toit du Forum.

«*C'est une récompense pour la Ville, pour les agents qui travaillent à la propreté de la cité, pour les efforts consentis pour améliorer l'assainissement. Cela donne un éclairage particulier sur notre plage et atteste de notre engagement pour un tourisme durable*», a noté le Maire.

L'organisme qui délivre ce label s'intéresse non seulement à la qualité des eaux de baignade, mais aussi à toutes les actions menées en faveur de l'environnement.



École de musique

Les inscriptions sont ouvertes

L'école municipale de musique Paul Paray accueille plus de 140 élèves qui apprennent la flûte traversière, la clarinette, le saxophone, la guitare, la basse, le piano, le saxophone, le violon, les techniques vocales, le trombone, le tuba, ou encore le violoncelle. Que vous soyez novice ou déjà pratiquant, enfant ou adulte, vous pouvez rejoindre cette école installée au 6 rue Alexandre Papin.

Les élèves déjà inscrits peuvent renouveler leur inscription sur le portail familles de la Communauté de Communes des Villes Sœurs : <https://villes-soeurs.portail-familles.app/>

Les nouveaux élèves (ou les élèves déjà inscrits, mais ne souhaitant ou ne pouvant pas utiliser le portail), sont invités à se présenter à l'école :

- Mardi 1^{er} septembre de 17 h à 19 h
- Mercredi 2 septembre de 16 h 30 à 19 h
- Jeudi 3 septembre de 17 h à 19 h

Plus d'informations sur le site ville-le-treport.fr



La tonte sécurisée

La Ville du Tréport confie à la société Cap Énergie l'entretien d'une partie de ses espaces verts, particulièrement pour la tonte et le fauchage. Désormais, les salariés utilisent un nouvel engin qui leur permet d'intervenir en toute sécurité sur les lieux périlleux, comme les talus très pentus ou la proximité du bord de la falaise. Un robot radio-commandé par son pilote réalise parfaitement le travail de coupe.



Huit béliers sont arrivés

Au Tréport, on apprécie la diversité. Aux ânes, vaches pie rouge, chèvres des fossés et brebis de Sologne, viennent de s'ajouter huit béliers d'Ouessant qui vont paître pendant plusieurs mois près des jardins ouvriers. Ces animaux appartiennent à l'association Ôkotop, basée à Petit Caux, qui assure la pérennité d'espèces menacées de disparition, car elles ne correspondent pas aux standards de l'agriculture actuelle. Ces animaux font l'objet d'une surveillance. Merci de ne pas les nourrir.

École LDM

Une année riche

Toute l'année scolaire est marquée par de nombreux événements à l'école Ledré-Delmet-Moreau. L'équipe pédagogique multiplie les initiatives pour proposer aux écoliers des activités venant parfaire leur parcours scolaire.

À quelques jours des vacances estivales, ces activités étaient nombreuses.



Le départ de M^{me} Timoz

Des calculatrices pour les CM2



Chaque année, à l'approche des vacances scolaires d'été, la Ville du Tréport remet un présent aux élèves de CM2. «*Nous vous offrons une calculatrice, le modèle recommandé par l'Éducation Nationale pour l'entrée en 6e. Si l'enseignement est gratuit, l'achat des fournitures coûte souvent cher. Ce cadeau permet ainsi à vos familles de réaliser une économie*», notait Laurent Jacques avant de souhaiter de bonnes vacances aux enfants.

Stéphane Cavalier, Directeur, a pour sa part remis à chacun un livre offert par l'Éducation Nationale. Il fait référence à la mythologie, un sujet que les élèves aborderont en 6^e.



La fin de l'année scolaire s'accompagne du départ de Lydie Timoz de l'école Ledré-Delmet-Moreau. Durant 25 années, elle a enseigné dans cet établissement avec un engagement rare. Elle a pris en charge les CM2, les CM1, puis les CE1 et c'est auprès de CE2 qu'elle œuvrait depuis de nombreuses années.

Elle a toujours été très dévouée auprès des élèves et particulièrement soucieuse de la réussite de chacun. Les enfants, les familles, ses collègues lui ont toujours été très attachés.

La fermeture d'une classe à la prochaine rentrée se traduit par le départ de M^{me} Timoz pour l'école de Foucarmont.

Laurent Jacques et Nathalie Vasseur lui ont rendu visite dans sa classe pour lui remettre la médaille de bronze de la Ville du Tréport en remerciement pour son dévouement au bénéfice des petits Tréportais.



À l'aise à vélo



Les bénévoles du COB 76, qui ont encadré l'opération «Savoir Rouler à Vélo», placé sous l'égide de la Communauté de Communes, ont remis leurs diplômes aux élèves de CM1 et CM2. Cette session s'est achevée avec une journée à vélo avec une halte pique-nique à Incheville.



Tout au long de l'année, Isabelle Dumesnil, professeure à l'école municipale de musique Paul Paray, intervient auprès de toutes les classes de l'école Ledré-Delmet-Moreau. De la grande section de



maternelle au CM2, les petits Tréportais apprennent ainsi à chanter et sont initiés aux percussions. Ce travail fait l'objet d'un spectacle présenté aux familles à quelques jours des vacances.





Dans la peau d'un secouriste

À l'accueil de loisirs, les enfants ont participé à «une semaine dans la peau d'un secouriste». Ils ont rencontré Christophe et Pierre, deux bénévoles de la SNSM. Tous deux leur ont rappelé que le nombre de noyades était toujours trop élevé et que le premier réflexe devait être l'appel aux secours. Ils leur ont montré comment recueillir les informations qui leur permettront de répondre efficacement aux questions qui leur seront posées lors de leur appel. La séance s'est achevée avec la démonstration des premiers gestes de secours.

Le groupe a aussi assisté à une démonstration des «Géants de la Côte», une association de chiens sauveteurs. La session s'est achevée avec la rencontre avec les surveillants de baignade, l'ouverture du poste de secours, puis la participation aux gestes d'intervention dans l'eau et la visite de la vedette de la SNSM.

Les belles poubelles !

Dans la série «Nos agents ont du talent». Il vous suffit de passer sur l'esplanade basse pour admirer la dernière réalisation de nos menuisiers.

À la demande des élus, ils ont été chargés de concevoir des poubelles de plage. Ils ont réalisé un prototype avant de passer à la réalisation finale en s'inspirant directement des cabines de plage. Les peintres de la Ville sont également intervenus pour mettre le tout en couleur.

La poubelle est conçue pour abriter de chaque côté un petit conteneur à roulettes auquel les agents du service propreté pourront accéder aisément. À chaque fois, il est possible de déposer les déchets ultimes d'un côté et de réaliser le tri de l'autre.

Une première série de quatre poubelles est installée. Plusieurs autres du même type prendront place très prochainement sur l'esplanade haute.

Les premières personnes qui ont découvert ce dispositif lors de l'installation sont unanimes : «c'est très beau !».



Une Saint-Jean médiévale

Des feux de Saint-Jean comme celui-ci, on n'en voit pas beaucoup. Chaque année, les agents du Centre technique Municipal imaginent une nouvelle construction pour donner vie à cet événement. Cette fois, ils avaient décidé de construire un château fort.

Tour, pont levés, tout y était pour plonger le public dans une ambiance médiévale, à tel point que certaines personnes ont regretté de le voir partir en fumée le samedi 20 juin dans la soirée.

Un lieu paisible

Si la saison estivale est pour vous synonyme de foule que vous préférez éviter, pourquoi ne pas profiter du Marais de Sainte-Croix ? Avant même l'entrée, vous pouvez faire une halte sur le belvédère aménagé au printemps, d'autant plus que des bancs offrant une vue sur le canal de Penthievre viennent d'y être installés.

Cette installation prend place entre le camping et l'aire de camping-cars.



Expression du groupe d'opposition : Précision

Lors de la précédente édition de ce journal municipal (N°228), j'avais indiqué que, lors du conseil d'administration du CCAS du 24 avril, «la tête de liste de l'opposition a voté contre cette aide». Il s'agissait alors de se prononcer au sujet de la prise en charge des frais de cantine d'un enfant scolarisé à LDM, dont la famille est en demande d'asile.

M. Vanheeuverswyn me prie de préciser : «Lors de ce vote, je me suis abstenu ; je n'ai pas voté contre cette proposition».

Effectivement, je le concède. La précision méritait d'être faite.

J'en profite donc pour aller plus loin dans l'explication. Le vote portait sur la prise en charge d'une somme totale de 44 €, soit à

peine plus d'un centime par Tréportais.

De plus, l'essentiel ne me semble pas résider dans l'abstention ou le vote « contre ». Dès lors que l'on ne vote pas « pour », on manifeste sa volonté d'écarter de la cantine un enfant dont il avait été précisé que sa famille était dans l'attente de sa demande d'asile. C'est cela que je dénonce fermement.

Je remercie donc M. Vanheeuverswyn de m'avoir offert l'occasion de préciser ce « point de détail ».

Laurent Jacques,
Maire

Expression *des groupes municipaux*

Vers Le Tréport 2032 Élus de la Gauche

L'attitude de la tête de liste de l'opposition municipale d'extrême-droite peut être déroutante. Alors qu'il prétend être au service des Tréportais, qu'il assure porter en leur nom des idées et des projets, il a décidé de ne pas participer aux différentes commissions de la Communauté de Communes des Villes Sœurs. Une place lui était pourtant offerte de par la loi.

Il est délégué communautaire et siège donc lors des conseils. Il peut intervenir et voter pour, contre, s'abstenir, mais il ne participe pas au travail préparatoire. Il ne peut donc être à l'origine d'aucune proposition. Il ne peut présenter aucun projet.

En ne donnant pas suite à cette possibilité de siéger en commission, il prive de leurs voix dans cette instance dont les compétences sont de plus en plus étendues, les 32 % de Tréportaises et de Tréportais qui l'ont élu en mars dernier. Il est vrai que le travail en commission prend beaucoup de temps et n'est pas visible du public.

En ce qui nous concerne, les cinq délégués de notre groupe se font fort de défendre les intérêts de tous nos habitants, pour combler cette lacune.

Laurent Jacques,
Pour le groupe Vers Le Tréport 2032

Le Tréport autrement - vos élus RN et indépendants

Tréportaises, Tréportais,

Quelques semaines auront suffi au Maire du Tréport pour travestir la réalité. Contrairement à ses affirmations, je n'ai jamais voté contre la prise en charge de la cantine d'un enfant scolarisé et hébergé au Tréport : je me suis abstenu, comme l'atteste le procès-verbal, lors d'un vote concernant une famille de demandeurs d'asile. L'extension continue de ces dispositifs n'est pas soutenable pour notre commune et contribue à un appel d'air migratoire dont nous constatons chaque jour les conséquences. Le maire a également refusé la retransmission vidéo des conseils municipaux, interdit à notre groupe de recevoir les habitants dans le local de l'opposition et s'octroie le droit de censurer tout débat qu'il juge «polémique».

Guidés par le pragmatisme et l'intérêt exclusif du Tréport, nous poursuivons notre travail sans obstruction : soutien aux associations, aux commerçants, aux agents municipaux et au développement du nucléaire.

Cet été sera le premier avec l'usine d'éoliennes en mer, qui défigure notre horizon et pollue les fonds marins. Nous continuerons à défendre sans relâche nos pêcheurs, notre cadre de vie et le démantèlement de cette coûteuse usine.

Très bel été à tous.

Clément Vanheeuverswyn,
pour le groupe Le Tréport autrement - vos élus RN et indépendants

La Croix de pierre

a retrouvé sa place

Il aura fallu une journée aux trois salariés de la société **SOCRA** pour procéder à la remise en place de la Croix de pierre.



La cloche de l'église Saint-Jacques égraine les douze coups de midi ce mercredi 8 juillet lorsque la Croix de Pierre, encore enserrée dans son coffrage de bois, touche le sol de la place du Général de Gaulle.

Voici bientôt deux ans qu'elle était partie. Chacun se souvient qu'à la mi-août 2024, elle avait été vandalisée par un Tréportais alcoolisé. Chacun se souvient aussi de la polémique qui était alors née, fruit de l'imagination de quelques fauteurs de trouble qui y avaient vu un acte anti-catholique à la veille du 15 août.

Ce retour a été largement salué par les Tréportais. Croyants ou non, tous sont attachés à ce monument qui fait partie de notre patrimoine. Si son absence a été si longue, c'est parce que cette Croix réalisée au début du XVII^e siècle, sans doute au terme d'une épidémie de peste, était très fragilisée. *«Il y a la base en pierre calcaire, surmontée d'une pierre marbrière. Le fût et la croix sont également en pierre calcaire, un matériau plus tendre. C'est pour cela qu'elle est plus érodée sur la face la plus soumise au vent»*, indique Blandine Bruzeau, conductrice de travaux chez SOCRA, entreprise spécialisée dans l'intervention de monuments classés.

C'est cette société qui avait rénové les apôtres de la cathédrale Notre-Dame de Paris et les avait encore dans ses locaux avant l'incendie, qui a déposé et reposé par hélicoptère l'archange du Mont-

Saint-Michel et s'est chargée du Lion d'Arras, entre autres.

«Ici, nous avons réalisé dans nos ateliers de Périgueux un nettoyage, une stabilisation, une fermeture des fissures et une réfection à l'identique des parties endommagées. Nous avons également inséré une broche à la verticale. Il y a un joli détail de sculpture qu'il fallait restaurer. Nous avons beaucoup de photos pour servir de référence», explique la spécialiste qui a assuré la pose avec dextérité en compagnie de ses collègues Etienne et Philippe. La minutie était de mise dans un espace restreint, ouvert à la circulation et en pente. La croix pèse près de deux tonnes et sa manipulation était périlleuse.

Avant son retour, les services techniques municipaux s'étaient chargés de découper le sol pour y réaliser une réserve et y passer les câbles qui seront utilisés pour l'éclairage. Par la suite, ils réaliseront un emmarchement et poseront des barrières esthétiques destinées aussi à la protection de la Croix située au milieu d'un carrefour.

Le père Philippe Maheut, prêtre de la paroisse Saint-Michel, a pu assister à cette remise en place et a exprimé sa satisfaction en constatant le retour de ce monument cher aux paroissiens et à toute la population tréportaise.

